



ETUDE

**Caractéristiques sociodémographiques et insertion des ménages
suivis par les EDAS
Année 2014**



Plan de l'étude

Introduction

1. Caractéristiques sociodémographiques des demandeurs

2. Données sociodémographiques comparées

2.1 Composition familiale

2.2 Ages

3. Caractéristiques des demandes

3.1 Géolocalisation

3.2 Orientations SIAO détaillées

4. Activité SIAO par dispositif

4.1 Positionnements 2014

4.2 Admissions 2014

4.3 Echs positionnements 2014

4.4 Détails des échecs de positionnements

5. Synthèse activité par commune



Introduction

Précisions méthodologiques liminaires

Cette étude compile les données extraites des évaluations sociales reçues par le SIAO insertion en 2014 concernant les ménages ayant pour prescripteur un travailleur social d'EDAS ; ces ménages sont référencés sur la base **de la dernière évaluation reçue** au 31/12/2014. Il ne s'agit donc pas d'un référencement exhaustif de tous les ménages suivis par les EDAS dont une évaluation est parvenue au SIAO insertion mais bien une extraction basée sur la dernière évaluation.

Exemple: si une évaluation a été reçue en janvier 2014 par le SIAO insertion concernant un ménage suivi par un EDAS, puis une réactualisation 3 mois plus tard mentionnant un changement de prescripteur (CAF ou autre), cette évaluation n'est pas comptabilisée dans la cohorte retenue pour cette étude (l'EDAS n'est plus prescripteur au 31/12/2014).

D'autre part les formats des évaluations en provenance des EDAS sont inégaux en termes de niveau d'information renseigné. Les grilles « CASU », n'étant pas calibrées spécifiquement pour les demandes d'hébergement, peuvent être incomplètes, à la différence des fiches d'évaluation du SIAO 92 utilisées par deux EDAS.

Enfin, les données fournies s'entendent en nombre de ménages et de personnes distincts.

Objectif de l'étude

L'objectif de cette étude n'est donc pas de dresser un état des lieux exhaustif de l'activité des EDAS en tant que prescripteurs majoritaires (58% en 2014) du SIAO, mais bien d'étudier les caractéristiques socio-démographiques et l'insertion du public en demande d'hébergement suivis dans le cadre de la polyvalence de secteur.



1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages suivis par les EDAS

Typologie de ménage	Ménages	%	Nb pers.	%
Homme seul	727	32%	727	16%
Femme seule	382	17%	382	9%
Femmes seules avec enfants	712	32%	1796	41%
Hommes seuls avec enfants	46	2%	101	2%
Couple avec enfants	338	15%	1294	29%
Couple sans enfant	54	2%	108	2%
Total	2259	100%	4408	100%

Les hommes isolés et les femmes seules avec enfant (s) représentent près des deux tiers des ménages suivis par les EDAS.

Concernant les publics spécifiques, seules les problématiques évoquées dans les évaluations ont pu être recensées. Il est donc probable que le nombre de ménages présentant des problématiques spécifiques soit plus important.

Sur le plan de la situation résidentielle, plus d'un tiers des ménages sont hébergés chez des tiers et 22% sont pris en charge par le 115 (en CHU ou en Hôtel).

Enfin, l'information sur la nationalité n'est pas renseignée pour près d'un ménage sur deux; cette faible information est notamment liée au format des fiches d'évaluations sociales (item manquant).

Nationalité	Ménages	%	Nb pers.	%
Française	404	18%	687	15%
Union Européenne	65	3%	155	4%
Hors UE	749	33%	1573	36%
Information non renseignée	1041	46%	1993	45%
Total	2259	100%	4408	100%

Publics spécifiques	Ménages	%
Femme victime de violence conjugale	81	4%
Personne victime de violence	42	2%
Personne avec des problèmes de mobilité	7	0%
Personne nécessitant des soins	44	2%
Sortant de prison	9	0%
Personne avec un animal	3	0%

Âges	Demandeur principal		Personnes	
	Nb	%	Nb	%
Moins de 3 ans			539	12%
De 3 à 17 ans			1111	25%
De 18 à 24 ans	153	7%	361	8%
De 25 à 49 ans	1616	72%	1892	43%
de 50 à 64 ans	442	20%	456	10%
65 ans et plus	48	2%	49	1%
Total	2259	100%	4408	100%
Âge moyen	40		27	
Âge médian	39		27	

Situation résidentielle au moment de la demande	Ménages	%	Nb pers.	%
Errance résidentielle	221	10%	256	6%
Situation de rue	171	8%	194	4%
Hébergé par des tiers	791	35%	1429	32%
Hôtel 115	399	18%	1159	26%
Centre maternel	2	0%	5	0%
Logement	328	15%	800	18%
Hôtel autre que 115	89	4%	150	3%
Structure d'hébergement	47	2%	90	2%
Etablissement de santé	9	0%	9	0%
CHU	86	4%	94	2%
Sortant de prison	2	0%	2	0%
Non renseigné	114	5%	220	5%
Total	2259	100%	4408	100%

1. Caractéristiques sociodémographiques (suite)

Motif principal de la demande d'hébergement	Ménages	%	Nb pers.	%
Sans logement/hébergement	436	19%	748	17%
Expulsion locative	389	17%	845	19%
Regroupement familial	21	1%	73	2%
Logement insalubre/ inadapté	188	8%	447	10%
Arrive en France	205	9%	523	12%
Rupture familiale/conjugale/amicale/...	439	19%	651	15%
Sortie d'hôpital	11	0%	11	0%
Sortie d'établissement	30	1%	53	1%
Victime de violence	123	5%	275	6%
Autre motif	77	3%	168	4%
Décohabitation	272	12%	483	11%
Absence de ressource	27	1%	53	1%
Non renseigné	41	2%	78	2%
Total	2259	100%	4408	100%

Type de ressources	Ménages	%	Nb pers.	%
Salaire	665	26%	1475	33%
Pension de retraite	33	1%	39	1%
Allocation chômage	178	7%	311	7%
Minima sociaux et prestations	1648	64%	3917	89%
RSA	984	38%	1897	43%
AAH	104	4%	184	4%
ATA				
AF	560	22%	1836	42%
Autres types de ressources	46	2%	65	1%
Sans ressource	210	9%	357	8%

Montant des ressources	Ménages	%
0 €	210	9%
1 à 299 €	53	2%
300 à 599 €	628	28%
600 à 899 €	472	21%
900 à 1 199 €	343	15%
1 200 à 1 499 €	269	12%
1 500 € et plus	281	12%
Information non renseignée	3	0%
Total	2259	100%
Ressources moyennes	841	
Ressources médianes	748	

Montant total des dettes	Ménages	%
1 à 499 €	33	1%
500 à 999 €	23	1%
1 000 à 1 999 €	31	1%
2 000 à 4 999 €	36	2%
5 000 € à 9 999 €	60	3%
10 000 € et plus	118	5%
Montant non renseignée	4	0%
Total	305	14%

Logement	Ménages	%
Demande de logement social (NUR)	336	15%
Reconnu PU DALO	22	1%
Reconnu PU DAHO	666	29%

Les ruptures avec l'environnement familial, conjugal ou amical constituent le motif principal des demandes avec l'absence effective de logement ou d'hébergement (situation notamment des ménages mis à l'abri par le 115). La part importante de ménages expulsés ou en cours d'expulsion (17% des motifs de demande) est à mettre en corrélation avec les situations d'endettement (14% des ménages, dont 8% ayant une dette supérieure à 5000 €).

Au niveau des ressources, 26% des ménages disposent de revenus du travail (18% en CDI), 64% bénéficient de revenus de transfert et 9% des ménages n'ont aucune ressource. Les ressources moyennes s'élèvent à 841 € avec un fort indice de dispersion (écart-type=581). La médiane des ressources est de 748 € ; le premier quartile est de 448€, le troisième s'élève à 1184 €.

Seuls 15% des ménages demandeurs ont effectué une demande de logement social ; ce chiffre est cependant à relativiser du fait du manque d'informations renseignées dans les évaluations sociales.



2. Données sociodémographiques comparées

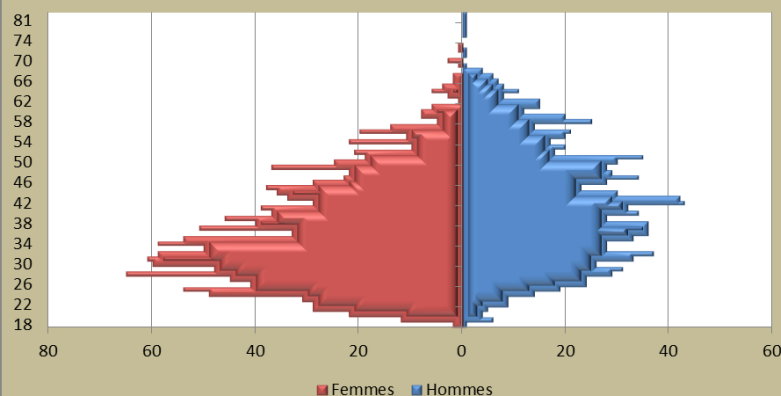
2.1 Composition familiale

Composition familiale	Ménages EDAS	% EDAS	Ménages hors EDAS	% hors EDAS
Hommes isolés	727	32%	651	39%
Femmes avec enfant (s)	712	32%	574	35%
Femmes isolées	382	17%	285	17%
Couples avec enfant (s)	338	15%	119	7%
Couples	54	2%	22	1%
Hommes avec enfant (s)	46	2%	11	1%
Total général	2259	100%	1662	100%

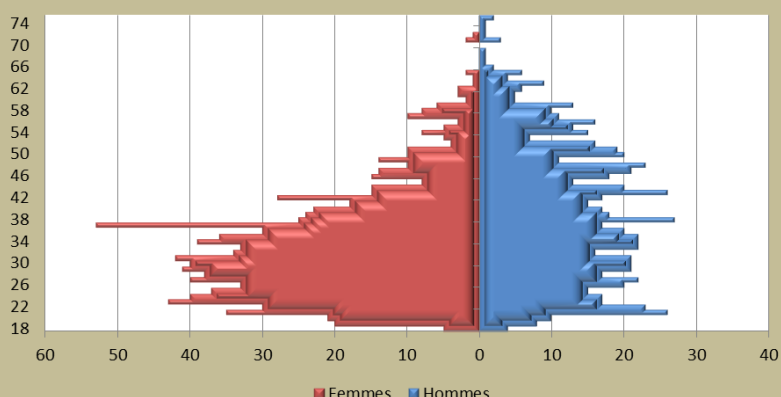
La typologie des ménages suivis par les EDAS diffère par une proportion d'hommes isolés moins importante (32% contre 39% pour les prescripteurs hors EDAS) au profit des couples avec enfant (s) (15% contre seulement 7% pour les autres prescripteurs.)

2.2 Ages

Ages des demandeurs principaux (EDAS)



Ages des demandeurs principaux (hors EDAS)



L'âge moyen des femmes est de 36,5 ans contre 42,2 ans pour les hommes; ces moyennes d'âge sont plus élevées que les personnes suivies hors EDAS (respectivement 33,8 ans pour les femmes et 39,5 ans pour les hommes).

La comparaison des pyramides montre que les 18-24, notamment chez les hommes, sont principalement suivis par des prescripteurs hors EDAS.

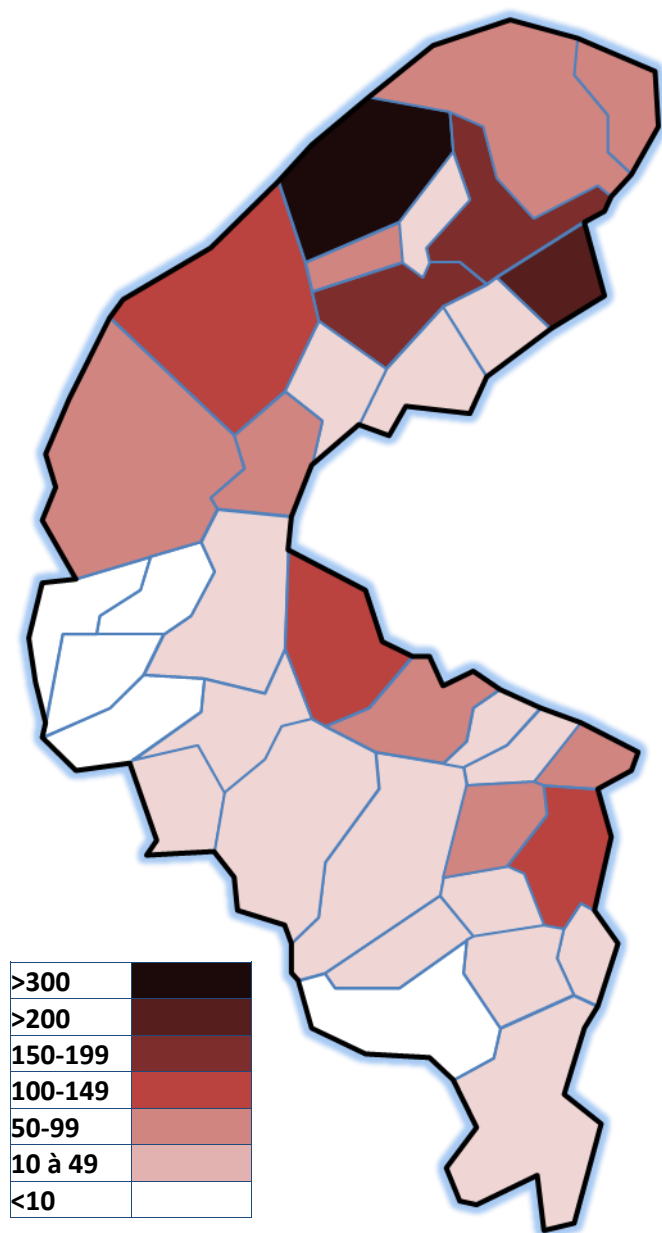
Les différences de formes de la pyramide des âges entre les hommes et les femmes sont similaires pour les demandeurs suivis en EDAS et hors EDAS (toit de pagode pour les femmes, ogive pour les hommes) mettant en exergue l'importante proportion de femme entre 22 et 34 ans (composant l'essentiel de la typologie « femmes seules avec enfant (s) »).



3. Caractéristiques des demandes

3. 1 Géolocalisation (en nb de ménages par commune de prescripteur)

Colombes et Clichy concentrent près du quart des demandes en provenance des EDAS. Le Nord (Arr. Nanterre) regroupe 66% des demandes, le Centre (Arr. Boulogne) 11% et le Sud (Arr. Antony) 23%.



Commune prescripteur	Nb demandes SIAO	% demandes EDAS
Colombes	312	13,8%
Clichy	225	10,0%
Asnières-sur-Seine	170	7,5%
Courbevoie	168	7,4%
Nanterre	133	5,9%
Boulogne-Billancourt	130	5,8%
Bagneux	124	5,5%
Rueil-Malmaison	87	3,9%
Gennevilliers	68	3,0%
Suresnes	68	3,0%
Villeneuve-la-Garenne	68	3,0%
Montrouge	67	3,0%
Châtillon	61	2,7%
La Garenne-Colombes	60	2,7%
Issy-les-Moulineaux	55	2,4%
Le Plessis-Robinson	49	2,2%
Levallois-Perret	49	2,2%
Clamart	47	2,1%
Malakoff	45	2,0%
Bois-Colombes	39	1,7%
Antony	30	1,3%
Fontenay-aux-Roses	29	1,3%
Bourg-la-Reine	24	1,1%
Neuilly-sur-Seine	24	1,1%
Vanves	23	1,0%
Sceaux	16	0,7%
Chaville	14	0,6%
Meudon	14	0,6%
Saint-Cloud	14	0,6%
Sèvres	14	0,6%
Puteaux	13	0,6%
Garches	9	0,4%
Ville-d'Avray	4	0,2%
Châtenay-Malabry	3	0,1%

3. 2 Orientations SIAO détaillées

Orientation	Nb ménages	% EDAS	% total 2014
CHRS	936	41%	58%
Résidence sociale	429	19%	57%
Logement de transition	390	17%	79%
SOLIBAIL	268	12%	55%
Pension de famille	98	4%	49%
Autres	35	2%	31%
Stabilisation	31	1%	36%
FJT	23	1%	43%
Logement	19	1%	72%
FVV	17	1%	72%
Hors SIAO 92	12	1%	19%
Total général	2259	100%	58%

Les orientations vers un CHRS sont les plus importantes, représentant 41% des ménages orientés; cette proportion est identique concernant les ménages suivis hors EDAS.

L'orientation vers un logement de transition est en revanche plus importante pour les ménages suivis par un EDAS (17%) que hors EDAS (7%); près de 80% des ménages orientés en logement de transition sont suivis par des EDAS. Cet état de fait est problématique puisque le SIAO dispose de peu d'offre d'hébergement sur ce dispositif et renvoie régulièrement les prescripteurs vers l'offre du PASL.

L'orientation « FVV » correspond aux demandes faisant état de violences conjugales, demandes retransmises aux prescripteurs et associations spécialisées.



4. Activité SIAO par dispositifs - ménages suivis par les EDAS

4.1 Positionnements 2014 par dispositifs

Type de structures	Nb	%	Délais moyens (en j.)
CHRS	168	36%	194
SOLIBAIL	154	33%	316
RS	69	15%	273
FJT	38	8%	126
LT	26	6%	380
PF	8	2%	445
Total	463	100%	258

Un positionnement sur 3 est réalisé vers un logement solibail alors que cette orientation ne représente que 12% des demandes orientées. A contrario, les logements de transition ne représentent que 8% des positionnements (17% de la demande).

Les délais de positionnements moyens (écart moyen entre la première demande et une admission/ refus) sont les plus courts en FJT et les plus longs en pension de famille (faible turn-over).

4.2 Admissions 2014 par dispositifs

Types de structures	Nb ménages	% admissions EDAS
CHRS	92	28%
FJT	6	2%
LT	9	3%
RS	19	6%
SOLIBAIL	68	21%
Admissions hors SIAO	132	40%
Total	326	100%

Près d'une admission s'effectue en CHRS ou en SOLIBAIL. Ces deux dispositifs représentent 82% des admissions SIAO pour les ménages suivis en EDAS.

Les admissions hors SIAO concernent les relogements ou solutions d'hébergement trouvées par les ménages initialement en demande au SIAO (personnelles, autres contingents, etc.) ; le SIAO dépend des informations transmises par les prescripteurs pour renseigner ce type d'admissions, informations souvent collectées à l'occasion des relances des prescripteurs réalisées par le SIAO au terme des 3 mois de validité des évaluations

4.3 Echs positionnements 2014 .

Types de structures	Echs positionnements	% total echs 2014
CHRS	95	34%
FJT	30	11%
LT	13	5%
PF	5	2%
RS	28	10%
SOLIBAIL	109	39%
Total	280	100%

Le nombre d'échs de positionnements est supérieur au nombre d'admissions effectives, quel que soit le dispositif (194 admissions pour 280 echs de positionnement).

Cette forte proportion d'échs posent la question de la qualité des évaluations transmises et des orientations y afférentes (cf. détails des echs) .

4.4 Détails des échecs de positionnements par dispositif

Types de structure	Refus usagers	Refus structures	Usagers injoignables	Autres	Refus référentiel
CHRS	61	16	13	4	1
FJT	6	7	12	2	3
LT	2	10	1		
PF	3	2			
RS	9	14	1	3	1
SOLIBAIL	13	50	2	3	41
Total	94	99	29	12	46

Près des deux tiers des échecs de positionnement en CHRS sont le fait de refus de la part des usagers. La pertinence de l'orientation et l'information délivrée par les prescripteurs aux usagers, en amont et en aval d'un positionnement en CHRS, sont donc lacunaires.

Les refus structures et les refus liés au référentiel en SOLIBAIL s'expliquent par les réquisits importants en termes d'autonomie et de capacité à accéder rapidement à un logement sur ce dispositif.

Motif	Nb refus usagers
A trouvé une autre solution	23
Ne s'est pas présenté	19
Inadéquation des prestations par rapport à l'attente de l'utilisateur	19
Peur de l'environnement	8
Eloignement géographique	6
Autre	5
Refus après RDV/Contact	5
Veut un logement	5
Ne peut accueillir ses enfants	2
Inadéquation d'orientation par rapport à l'attente de l'utilisateur	1
Logement inadapté	1
Total	94

Le principal motif de refus usagers (« a trouvé une autre solution ») met en exergue le déficit de réactualisation des évaluations transmises au SIAO. De même, les usagers qui ne se présentent pas aux entretiens de préadmissions (20% des refus usagers) posent la question de l'effectivité de leur demande d'hébergement.

Les inadéquations prestation d'hébergement / attente des usagers concernent les refus de copartage d'une chambre, du collectif ou de l'accompagnement social, notamment en CHRS.

Motif	Nb refus structures
Profil non adapté à la structure	24
Autre	19
Echec relogement actuel occupant	14
Logement inadapté	11
Logement repris	11
Reste à vivre insuffisant	8
Inadéquation référentiel / projet d'établissement	4
Situation trop complexe	4
Eloignement géographique	3
Composition familiale	1
Total	99

Les « profils non adaptés à la structure » sont des motifs de refus des structures émanant notamment du tiers secteur, lorsque les ménages nécessitent un accompagnement social trop important.

Les motifs « échecs de relogement actuel occupant », « logement repris » et « reste à vivre insuffisant » proviennent principalement des associations gestionnaires SOLIBAIL.



5. Synthèse activité par commune

Commune prescripteur EDAS	Demandes		Positionnements		Admis hors siao		Admis siao		Total admissions		Echecs pos.		Refus usagers		Refus structures		Injoignable		Autres échecs		Refus réf. Tx admis	
Antony	30	11	7	5	12	5	4	1														40%
Asnières	170	42	4	17	21	26	8	11	5										2			12%
Bagneux	124	26	5	14	19	12	7	4											1			15%
Bois-Colombes	39	11	1	3	4	8		4	1	1									2			10%
Boulogne	130	32	8	10	18	21	9	7	4										1			14%
Bourg-la-Reine	24	5	2	1	3	1	1															13%
Châtenay	3	3	2	1	3																	100%
Châtillon	61	12	8	8	16	6	4											1	1			26%
Chaville	14	1	1		1	1		1														7%
Clamart	47	7	3	4	7	2			1	1												15%
Clichy	225	36	10	15	25	17	4	7	2	1	3											11%
Colombes	315	70	9	33	42	47	13	19	3	4	8											13%
Courbevoie	168	27	3	12	15	16	4	6	1										5			9%
Fontenay	29	4	2	3	5	2			1										1			17%
Garches	9	2		2	2	2		1	1													22%
Gennevilliers	68	13	4	5	9	7	3	1	2	1												13%
Issy	55	18	8	6	14	10	3	4	1										2			25%
La Garenne-Colombes	60	7	4	5	9	4	1	3														15%
Le Plessis-Robinson	49	17	6	7	13	9	3	5										1				27%
Levallois	49	5	1	4	5	1		1														10%
Malakoff	45	9	5	5	10	5	2	2	1													22%
Meudon	14	2	1	1	2	1			1													14%
Montrouge	67	12	2	1	3	9	2	4											3			4%
Nanterre	133	23	15	10	25	14	5	3	4										2			19%
Neuilly	24	3	3	2	5	2	2															21%
Puteaux	13		1		1																	8%
Rueil	87	20	4	5	9	16	7	3	1										5			10%
Saint-Cloud	14	2	1	2	3	1	1															21%
Sceaux	16	7	3	3	6	3	2	1														38%
Sèvres	14																					0%
Suresnes	68	20	5	4	9	15	4	3											8			13%
Vanves	23	8	2	1	3	7	3	2											2			13%
Ville-d'Avray	4	2				2		2														0%
Villeneuve	68	15	1	6	7	8	2	4														10%
Total général	2259	472	131	195	326	280	94	99	29	12	46											14%